

CONDUITE DE L'OLIVERAIE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Avec près de 200 ha en BIO, l'oléiculture varoise se tourne progressivement vers l'agriculture biologique. En 2010 le Département a enregistré avec le Vaucluse, la plus forte progression de surfaces passées en AB de la région. 78 Oléiculteurs totalisent 174 ha d'oliveraie BIO ou en conversion dans le VAR en 2010. L'intérêt des Oléiculteurs Varois pour le BIO va croissant.

En BIO ou en conventionnel les producteurs doivent faire face à diverses problématiques au premier rang desquelles figure la mouche de l'Olive. La première chose indispensable, qu'on soit en BIO ou pas, c'est l'installation de pièges en début de saison. Grâce à un réseau d'une dizaine de piégeages sur le département, le Groupement publie par son service « répondeur phytosanitaire » dont le numéro est communiqué à chaque adhérent en début d'année, et dans l'espace adhérent de son site internet www.oleiculteurs-du-var.com, des bulletins d'alerte hebdomadaire.

En partenariat avec l'Interprofession, le Groupement des Oléiculteurs Varois organise des conférences afin de vous apporter des solutions techniques et vous accompagner dans la conversion.

LA PROCHAINE CONFERENCE EST PREVUE LE

JEUDI 16 JUIN 2011

Au siège Social du GROUPEMENT DES OLEICULTEURS VAROIS
489 Bd Jean Mermoz Quartier les Incapis 83300 DAGUIGNAN

CONFERENCE De 9 h à 12 h

LE VERGER D'OLIVIERS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

AUXILIAIRES ET CULTURE BIOLOGIQUE (Identification des insectes auxiliaires, essences de la garrigue utiles à l'olivier) (les ravageurs de l'olivier et les techniques de protection biologiques et alternatives)

La mouche de l'olive : quelles sont les solutions bio ? L'entretien du sol en agriculture biologique. (Conférence animée par Célia GRATRAUD)

L'après midi visite d'une oliveraie BIO sur la commune de TRANS en PROVENCE.

Si vous êtes intéressé et pour une bonne organisation de la journée, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon réponse accompagné d'un chèque de réservation d'un montant de 10 € qui vous sera restitué le jour de la conférence.



NOM Prénom :

Tél : Port..... Email.....@.....

NOMBRE DE PERSONNES..... x 10 € =€

(Le chèque vous sera restitué le jour de la conférence)

Le repas de midi est à la charge du participant

Règlement par chèque à l'ordre : GROUPEMENT DES OLEICULTEURS VAROIS -

489 Boulevard Jean Mermoz – Quartier les Incapis – 83300 DRAGUIGNAN.